

GOOD PUBLIC GOVERNANCE: JAARRAPPORT VAN HET AUDITCOMITÉ 2012

INTRODUCTION

L'ONAFST poursuit l'objectif d'une **bonne gestion** et souhaite **optimiser sa légitimité et son intégrité**. C'est la raison pour laquelle, de sa **propre initiative** et sans aucune obligation légale, il a mis sur pied une fonction d'audit interne en 2007 et un Comité d'audit en 2008.

La fonction d'audit **analyse** indépendamment et systématiquement tous les **procédés et méthodes de travail** de l'ONAFST selon les normes internationales d'audit reconnues. En outre, elle **évalue** les **risques internes et externes** pouvant influencer le fonctionnement interne de l'Office. Enfin, la fonction d'audit formule des **propositions d'amélioration** pour une meilleure gestion des risques et pour une exécution plus efficace et effective des missions de l'ONAFST.



De 2007 à avril 2012, la fonction d'audit était totalement gérée par KPMG. Le 1er mai 2012, le service d'Audit interne de l'ONAFST a vu le jour. Il se compose de deux auditeurs internes. Les auditeurs ont bénéficié d'une formation sur le terrain par KPMG et, depuis la fin du contrat avec KPMG au 1er février 2013, ils effectuent toutes les tâches d'audit de manière autonome.

Le Comité d'audit est responsable du suivi des activités d'audit. Il examine les rapports d'audit rédigés par la fonction d'audit et analyse les plans d'action formulés par les services audités pour qu'ils concordent avec les propositions d'amélioration. Le Comité d'audit suit également la réalisation de ces plans d'action de manière régulière. Enfin, il contrôle l'exécution correcte et ponctuelle des plans d'audit annuels.

Les activités d'audit et le fonctionnement du Comité d'audit en 2012 sont décrits dans le présent chapitre sur le rapport annuel du Comité d'audit.

COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT

Conformément à sa charte, le Comité d'audit est composé de 2 experts indépendants, dont un président et un expert financier, et de 3 membres du Comité de gestion :

- Président : monsieur Jean-Claude Daoust, administrateur délégué de Daoust SA et président honoraire de la FEB.
- Expert financier : prof. dr. Johan Christiaens, professeur à l'entité Accountancy et Financement d'entreprise de l'Université de Gand.
- Membres du Comité de gestion : madame Esther Deman et messieurs Luc Coulier et Daniel Van Daele, respectivement représentants des organisations des familles, des employeurs et des travailleurs.

Assistent également aux réunions du Comité d'audit, l'administrateur général et l'administrateur général adjoint de l'Office, ainsi que des représentants de KPMG Advisory, la société à laquelle la fonction d'audit interne était confiée en 2012, et les deux auditeurs internes de l'ONAFTS.



COMPÉTENCES DU COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit a été créé en 2008 afin d'assister le Comité de gestion dans sa fonction de surveillance. Il est chargé du contrôle de la qualité et de la fiabilité du rapportage financier et de gestion, du système de contrôle interne, du respect de la réglementation et de l'efficacité et de l'effectivité du processus d'audit.

EXERCICE DES COMPÉTENCES

Au cours de ses quatre réunions en 2012 (16 mars, 7 juin, 26 septembre et 13 décembre), le Comité d'audit a considéré avec attention la création d'un service d'audit propre à l'ONAFTS et la résiliation du contrat avec KPMG. Il a également suivi systématiquement l'exécution des plans d'audit, la réalisation des plans d'action et la qualité des audits réalisés. Enfin, il a examiné quelques sujets d'audit ponctuels.

Création d'un service d'audit interne propre à l'ONAFTS

Le 15 décembre 2011, le Comité d'audit a validé le cadre du personnel du service d'Audit interne, composé d'une fonction de conseiller A3, d'une fonction d'attaché A1 et d'une fonction de collaborateur administratif C. Le Comité d'audit a également approuvé les descriptions de fonction de conseiller et d'attaché, qui mettent l'accent sur la connaissance indispensable notamment des normes d'audit internationales et de la méthodologie de l'audit pour l'exécution des missions d'audit.

Après approbation du cadre du personnel par le Comité de gestion, les fonctions ont été intégrées dans le plan de personnel 2012.

La procédure d'avancement interne pour le conseiller et la procédure de nomination interne pour l'attaché ont ensuite débuté respectivement en mars et en mai 2012. Le conseiller a entamé ses activités le 1er mai et l'attaché le 6 juin 2012. La fonction du niveau C n'est pas encore attribuée.



Les auditeurs internes de l'ONAFST disposent, comme le prévoit leur description de fonction, des connaissances et aptitudes nécessaires pour exécuter les missions d'audit de façon professionnelle. Le conseiller est porteur d'un diplôme de Master Class Internal Auditing de l'Antwerp Management School et des certificats internationalement reconnus de Certified Internal Auditor (CIA) et de Certified Government Auditing Professional (CGAP). L'attaché a entamé en 2012 une formation d'Executive Master in Internal Audit à l'Université catholique de Louvain.

Résiliation du contrat avec KPMG

Le 16 mars 2012, le Comité de gestion a décidé de mettre fin prématurément, le 31 janvier 2013, au contrat avec KPMG pour des raisons budgétaires, et de demander à KPMG de se concentrer sur la formation des auditeurs internes de l'ONAFST.

Le Comité d'audit a suivi durant chaque réunion la formation théorique et pratique des auditeurs internes de l'ONAFST. Les auditeurs ont reçu pendant 12 séances une formation théorique concernant notamment la méthodologie de l'audit et la détection et l'évaluation de mesures de contrôle interne et des risques. Ils ont reçu par ailleurs une formation pratique basée sur un apprentissage sur le terrain. Au cours de la première phase de cette formation, ils ont observé comment KPMG réalisait les tâches d'audit. Ils ont ensuite accompli de plus en plus d'activités, sous la conduite de KPMG. Fin 2012, ils accomplissaient toutes les tâches d'audit de façon indépendante et KPMG a formulé un feed-back sur leurs résultats.



Réalisation du plan d'audit pluriannuel 2011-2013

Adaptation du plan d'audit pluriannuel

La répartition des missions d'audit dans les plans d'audit de 2012 et 2013 tablait sur la mise en service d'Itinera-I, la nouvelle application des services de paiement, début 2012. Itinera-I n'a été mis en production qu'en décembre 2012, et les audits n'ont pas pu être réalisés comme prévu.

Le Comité d'audit a dès lors décidé d'adapter les plans d'audit de 2012 et 2013. Les audits des services de paiement ont été reportés du début à la fin de 2012, alors que ceux de la cellule de Formation interne et de la Gestion durable de l'énergie et de l'environnement ont été reportés de 2012 à 2013. Les audits du Contrôle financier, du Contrôle administratif et des Paiements en vrac et l'audit de suivi de la Médiation-Litiges ont été avancés de 2013 à 2012. Enfin, l'audit de suivi du Monitoring - flux de données a été supprimé du plan d'audit 2012.



Réalisation du plan d'audit 2011

KPMG a fait rapport, au cours du Comité d'audit du 16 mars 2012, au sujet des deux derniers audits du plan d'audit 2011.

Dans le rapport sur les Tableaux de bord, KPMG formule trois propositions d'amélioration. Des indicateurs doivent être ajoutés aux tableaux de bord pour les services d'appui. Les données doivent être recueillies de façon automatisée. Les tableaux de bord doivent être utilisés comme un instrument de gestion, de sorte que l'efficacité et l'effectivité de la gestion et du fonctionnement de l'ONAFTS puissent être mieux suivies.

Le rapport sur la Communication interne présente deux mesures destinées à améliorer la qualité de cette communication interne. L'insatisfaction des collaborateurs au sujet de la communication, telle qu'elle a été exprimée en 2010 dans le cadre d'une enquête de satisfaction, doit faire l'objet d'un examen. Il est par ailleurs nécessaire d'analyser les possibilités d'informer les collaborateurs qui n'utilisent pas d'ordinateur.

Réalisation du plan d'audit 2012

Sept rapports d'audit du plan d'audit 2012 ont été soumis au Comité d'audit en 2012. Fin 2012, les audits Octroyer et payer – Répartition nationale et Octroyer et payer – Secteur public du plan d'audit 2012 étaient encore en cours.

Dans le rapport consacré à la Stratégie de migration vers Itinera-I, KPMG conclut que la migration doit être considérée comme un risque élevé, notamment parce que la qualité des données à migrer n'est pas constante et que l'équipe de migration a du retard sur le planning.

Dans le rapport sur le Budget annuel, KPMG aboutit à la conclusion que le processus est bien géré.

Dans le rapport Quickscan Itinera-I, KPMG formule deux recommandations. Ces recommandations concernant l'octroi de rôles aux utilisateurs d'Itinera-I et le suivi des modifications des paramètres n'ont pas été validées par le service audité, ni par conséquent par le Comité d'audit.

Dans le rapport sur l'Administration du personnel, KPMG détecte différents risques. Les données du personnel sont gérées manuellement dans trois applications, ce qui demande un important investissement en temps et crée un risque important d'incohérences. Par ailleurs, la cellule Traitements est compétente tant pour le calcul mensuel des traitements que pour la gestion des données du personnel, ce qui implique un risque pour la séparation des fonctions.



Dans le rapport sur la Gestion des bâtiments, le service d'audit interne de l'ONAFTS conclut que des améliorations de la gestion des bâtiments sont possibles. L'ONAFTS ne dispose pas d'un plan garantissant la continuité du service dans un délai raisonnable dans le cas où un bâtiment serait inutilisable pour une longue période en raison de circonstances imprévues. Par ailleurs, le bâtiment d'un bureau provincial est insuffisamment accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Dans le rapport sur la Continuité des services et le planning de succession, le service d'Audit interne de l'ONAFTS propose que l'ONAFTS accorde une attention supplémentaire au transfert de connaissances et à la réalisation de son plan personnel.

Dans le rapport de suivi Médiation-Litiges, le service d'Audit interne de l'ONAFTS formule plusieurs risques, dont deux élevés. D'une part, les indicateurs du service Médiation sont calculés de façons différentes. D'autre part, il existe des problèmes d'interprétation lors de l'application des règlements européens adaptés en 2010, ce qui a pour conséquence que les dossiers d'allocations familiales ne peuvent pas être traités avec certitude.



Suivi des activités d'audit

En 2011, le Comité d'audit a approuvé un programme de surveillance de la qualité des activités d'audit. Un rapport concernant les résultats de ce programme a été fait lors de chaque réunion du Comité d'audit.

Rapportage au Comité de gestion

Conformément à la Charte du Comité d'audit, le président fait rapport au Comité de gestion au sujet de chaque réunion du Comité d'audit. Ces rapports ont été faits les 3 avril, 4 septembre et 6 novembre 2012.

Suivi des plans d'action validés

Les 16 mars et 26 septembre 2012, le Comité d'audit a été informé de l'avancement des plans d'action validés. La plupart des actions ont progressé ; néanmoins, seules trois ont pu être achevées définitivement.

Autoévaluation de la fonction d'audit interne

KPMG a présenté le 13 décembre 2012 les résultats de sa comparaison entre les normes d'audit internationales et le respect de celles-ci par l'ONAFST. Il a également formulé des recommandations : par ex. la tenue d'un emploi du temps par mission d'audit, la rédaction d'un manuel de l'audit, l'élaboration d'une procédure pour communiquer et traiter les atteintes à l'objectivité.

Fourniture de l'information

Décisions du Comité de gestion

Le 7 juin 2012, le Comité d'audit a été informé que le Comité de gestion avait approuvé les huit engagements concernant l'audit interne qui sont intégrés dans le nouveau contrat d'administration de l'ONAFST. Ces engagements concernent notamment la réalisation des plans d'audit annuels, le développement d'un nouveau plan d'audit pluriannuel pour la période 2014-2016 et le suivi systématique des plans d'action validés.

Le 7 juin 2012, le Comité d'audit a également été informé de la discussion par le Comité de gestion des deux projets de charte que le Collège a élaborés pour régler les activités des fonctions d'audit et des comités d'audit des IPSS. Ces projets n'ont pas encore été introduits à l'ONAFST, parce que tous les comités de gestion des IPSS n'ont pas encore approuvé leur contenu.



Réseau d'audit du secteur de la sécurité sociale

Platina, le réseau des auditeurs internes des IPSS, a été créé en 2012. Ce réseau a été chargé par le Collège de la coordination méthodologique, conceptuelle et du contenu de l'élaboration de l'audit interne dans les IPSS.

Le Comité d'audit a été informé systématiquement des réunions de Platina, qui se sont tenues les 14 septembre, 26 octobre et 14 décembre 2012.

Rapport annuel du Comité d'audit 2011

Le Comité d'audit a approuvé le 7 juin 2012 le projet de rapport annuel 2011. Conformément à la Charte du Comité d'audit, ce projet a été signé par tous les membres et repris dans le rapport d'activités 2011 de l'ONAFTS.

AVENIR DE LA FONCTION D'AUDIT INTERNE

A plusieurs reprises, le Comité d'audit s'est penché sur la question du transfert des prestations familiales aux Communautés et sur les conséquences possibles pour l'Office et sa fonction d'audit interne. Le Comité d'audit n'a toutefois pas pu examiner cette problématique en profondeur, étant donné qu'aucune décision définitive concernant la scission n'a encore été prise.



APPRÉCIATION DE LA PART DU COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit exprime sa satisfaction sur l'évolution qu'a connue la fonction d'audit interne de l'ONAFTS en 2012, d'une fonction qui était entièrement assumée par KPMG à une fonction dont les tâches sont entièrement exécutées par le service d'Audit interne de l'ONAFTS.

Enfin, le Comité d'audit attire l'attention sur le fait qu'il suivra strictement la qualité de la fonction d'audit interne de l'Office pour s'assurer que les tâches d'audit continuent à être exécutées d'une manière efficiente et avec la qualité requise.

